



Point info

Avril 2011

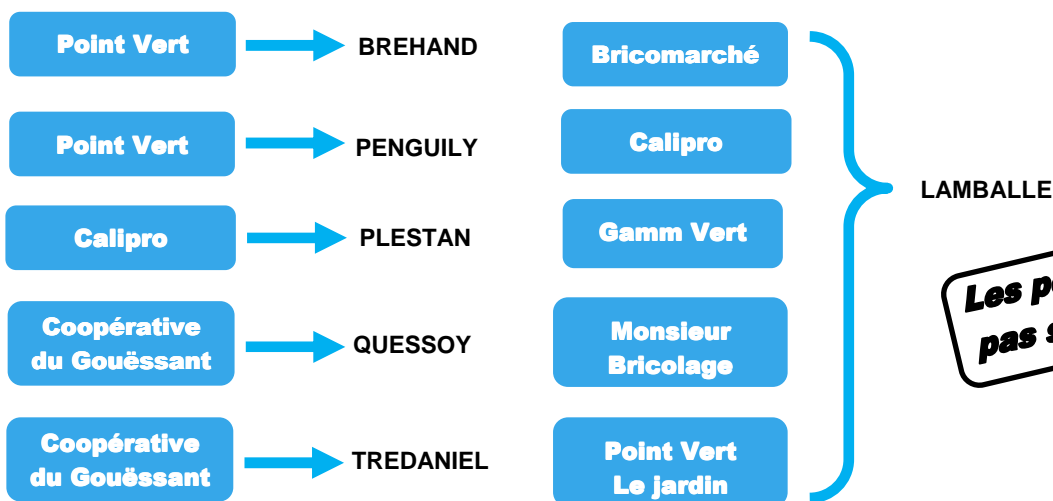
« Jardiner au naturel, ça coule de source »

Pour la 2^{ème} année consécutive, une majorité des jardineries du territoire du Pays de St Briec s'engagent à accompagner les jardiniers que nous sommes à limiter l'usage des pesticides. Elles ont témoigné de leur engagement en signant la charte « Jardiner au naturel, ça coule de source » le 9 Avril 2011 à Quessoy.

Dans le cadre de sa politique de reconquête de la qualité des eaux, le bassin versant du Gouessant participe activement à limiter les teneurs en pesticides dans nos rivières. Sur son territoire, les 10 magasins concernés par cette opération se sont engagés sans hésiter et ont formé au moins un de leur vendeur pour pouvoir nous conseiller !



Les magasins du bassin versant engagés dans la charte



La Charte « Jardiner au naturel, ça coule de source ! » est une garantie pour le jardinier de pouvoir disposer d'un conseil approprié au problème rencontré et surtout de se voir proposer systématiquement une autre solution que l'usage de substances dangereuses.